



AMÉNAGER AVANT DE CONSTRUIRE UNE CHANCE POUR NOS TERRITOIRES DE DEMAIN

LE SNAL, UNIQUE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DÉDIÉE EXCLUSIVEMENT À L'AMÉNAGEMENT



Créé en 1980, le SNAL regroupe 300 entreprises, majoritairement privées, réparties au sein de 14 chambres régionales.

Il accompagne la profession à satisfaire une mission d'intérêt général pour participer de manière opérationnelle à l'aménagement du territoire, en concertation avec les élus et les pouvoirs publics.

DES PROFESSIONNELS DE PROXIMITÉ POUR CONCEVOIR DE NOUVEAUX QUARTIERS



Aménager avant de construire,
c'est plus qu'un leitmotiv...

C'est un ensemble d'actions concrètes pour :

- **AIDER** les collectivités par la fourniture d'un service personnalisé pour appréhender efficacement les enjeux de l'aménagement et les procédures associées ;
- **COOPÉRER** avec les élus locaux pour concilier, sur le terrain, leur politique de développement local et les objectifs de politiques publiques ;
- **TRANSFORMER** l'essai d'un urbanisme de projet, adapté aux spécificités des territoires ;
- **CONCEVOIR** des opérations de qualité et de compacité ;
- **PARTICIPER** à l'attractivité des territoires par la création de formes urbaines diversifiées, vecteurs de mixité sociale et générationnelle.

*...c'est une chance
pour nos territoires de demain.*



ÉLUS, COLLECTIVITÉS

VOUS SOUHAITEZ :

- **RENFORCER** l'attractivité de votre territoire ?
- **VITALISER** votre collectivité ?
- **ACCUEILLIR** de nouveaux habitants ?
- **DÉVELOPPER** de nouveaux services ?
- **PROMOUVOIR** un cadre de vie de qualité ?

VOS AMBITIONS POUR VOS TERRITOIRES SONT LES NÔTRES : RAISONNONS AMÉNAGEMENT !



MAISONS
INDIVIDUELLES,
IMMEUBLES
COLLECTIFS



ACCESSION,
LOCATION,
LOGEMENT
SOCIAL



EQUIPEMENTS
PUBLICS, ÉCOLES,
SERVICES
MÉDICAUX



COMMERCES
DE PROXIMITÉ,
ACTIVITÉS



VOIRIES,
RÉSEAUX,
DISTRIBUTION,
TRANSPORTS



ESPACES VERTS,
BIODIVERSITÉ,
PLANS D'EAU

Entourés des professionnels du cadre de vie (architectes, urbanistes, paysagistes, géomètres, bureaux d'études...) et des partenaires de l'acte de construire (constructeurs de maisons individuelles, promoteurs, bailleurs sociaux), nous nous engageons à vous apporter des solutions innovantes, variées et adaptées.

TROUVONS ENSEMBLE
LA MEILLEURE RÉPONSE
À VOTRE PROJET !



GARANT DU PROFESSIONNALISME
ET DES COMPÉTENCES DE SES
ADHÉRENTS, LE SNAL C'EST :

- un **CENTRE D'EXPERTISE** sur les évolutions législatives, administratives, économiques et sociales de la profession ;
- un **CENTRE DE FORMATION** agréé au plus près des problématiques des territoires ;
- un **LABORATOIRE** dédié à l'innovation des techniques et à l'évolution des savoir-faire dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement ;
- un **PARTENAIRE** des élus locaux, des parlementaires et des pouvoirs publics.

AU QUOTIDIEN,
C'EST UN ENGAGEMENT
D'EXCELLENCE POUR :

- une **COPRODUCTION DE L'AMÉNAGEMENT** et un Réseau National des Aménageurs (RNA) force de propositions ;
- un **AMÉNAGEMENT DURABLE** et la préservation de l'environnement ;
- une **ÉTHIQUE DES PROFESSIONNELS** du cadre de vie.

